était souvent plus grave, on brûlait les coupables. Malgré cela, même sur le bûcher, ils avouaient leur crime imaginaire.

En 1459, dans l'Artois, plusieurs avouent qu'ils ont commerce intime avec les sorciers.

En 1484, dans la Prusse rhénane, on brûla 45 femmes accusées d'avoir eu commerce intime avec les démons et égorgé des enfants dans des assemblées de sorcières.

Saint Bernard fut plus clément; ses historiographes nous le représentent anathématisant un esprit fornicateur qui possédait, à Nantes, une malheureuse femme. Il exposa publiquement au jubé les attentats inouis de ce démon, puis lui défendit, par autorité du Christ, d'approcher cette femme ou toute autre. Tous les cierges sacrés furent alors éteints et la puissance de ce diable s'éteignit de même; la malheureuse depuis ne fut plus inquiétée.

La possession charnelle n'était pas toujours désirée. Les incubes se faisaient un malin plaisir de commercer avec les femmes jusque dans le lit conjugal et de venir tourmenter les nonnes. Celles-ci pouvaient voir en leurs rêves un autre que le diable, un homme auquel elles avaient pensé. Et elles le désignaient comme coupable. On le brûlait comme sorcier.

Sur des accusations semblables fut condamné Urbain Grandier; les religieuses l'avaient senti dans leurs songes extatiques.

Avec cet ensemble de faits, on s'explique aisément les légendes anciennes: les dieux descendaient sur terre et possédaient de simples mortelles. De cet accouplement sortaient des demi-dieux, des héros qui remplissaient la terre de leurs exploits. La mère avait vu le dieu en rêve, elle avait senti son approche; à une époque de crédulité il en fallait bien moins pour se tromper sur la paternité.

Cette idée se retrouve dans la religion indoue: Krickna naquit de l'union d'un dieu avec une mortelle, Devàn-aguy. De nos jours, dans nos pays même, de pareilles croyances peuvent prendre naissance. Ainsi, les béguins de Saint-Etienne affirment que l'enfant issu du mariage d'une servante avec leur prophète, Claude Bonjour, était en réalité le Saint-Esprit incarné. Cette servante s'était prétendue enceinte quatre mois avant son mariage, par opération divine.